

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

DJSC

Date: 24 juin 2013, 10h04

Type de proposition: Amendement

Rattaché à: ad 13.013

Auteur-e-s: Groupes PLR et UDC

Titre: Projet de loi portant modification de la loi instituant une Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub)

Article 32c (nouveau)

Dès que le taux de couverture atteint 100%, des allocations de renchérissement peuvent être accordées aux pensionnés sur décision annuelle du Conseil d'administration.

Signataire-s:

GUEISSAZ	Caroline
NARDIN	Marc-André
LEGRIX	Jean-Charles
GUINAND	Claude
CHANTRAINE	Hughes
BOTTERON	Yvan
FRICK	Hermann